# CHAUDET BOVAY WYLER MUSTAKI ASSOCIÉS

AVOCATS AU BARREAU

#### FRANÇOIS CHAUDET

AVOCAT AU BARREAU DOCTEUR EN DROIT PROFESSEUR HONORAIRE À L'UNIVERSITÉ

#### BENOIT BOVAY

AVOCAT AU BARREAU
DOCTEUR EN DROIT
PROFESSEUR AL UNIVERSITÉ
SELC'AUSTE FRA DROIT DE
LA CONSTPLICTION ET DE L'IMMOBILIER

# RÉMY WYLER

AVOCAT AU BARREAU DOCTEUR EN DROIT PROFESSEUR A L'UNIVERSITE SPECIALISTE FSA DROIT DU TRAVAIL

# **GUY MUSTAKI**

AVOCAT AU SARREAU DOCTEUR EN DROIT PROFESSEUR À L'UNVERSITE

#### PETER SCHAUFELBERGER

AVOCAT AU BARREAU DOCTEUR EN DROIT SPECIALISTE FSA DROIT DES SUCCESSIONS

#### IÉRÔME GUEX

ÁVOCAT AU BARREAU LL M. TAX CAS COMPLIANCE MANAGEMENT CHARGÉ DE COURS HEC LAUSANNE

#### BORIS HEINZER

AVOCAT AU BARREAU DOCTEUR EN DROIT SPECIALISTE FSA DROIT DU TRAVAIL

#### FLORIAN CHAUDET

AVOCAT AU BARREAU. DOCTEUR EN DROIT SPÉCIALISTE FSA DROIT DE LA FAMILLE

#### ALINE BONARD

AVOCATE AU BARREAU SPECIALISTE FSA DROIT DU TRAVAIL

#### THIBAULT BLANCHARD

AVOCAT AU BAPREAU DOCTEUR EN DROIT SPECIALISTE FSA DROIT DE A CONSTRUCTION ET DE L'IMMOBILIER CHARGÉ DE COURS À L'UNIVERSITÉ

#### DAVID REGAMEY

AVOCAT AU BARREAU LL M. DROIT EUROPÉEN ET INTERNATIONAL ECONOMIQUE SPECIALISTE FSA DROF DES SUCCESSIONS

### MARIE-THÉRÈSE GUIGNARD

AVOCATE AU BARREAU DOCTEUR EN DROIT PECIALISTE FSA DROIT DU TRAVAIL

#### FERYEL KILANI

AVOCATE AU BARREAU BSC EN SCIENCES ET INGENIERIE DE L'ENVIRONNEMENT (EPFL)

#### CHRISTOPHE PERRIN

AVOCAT AU BARREAU

### AURÉLIEN WIEDLER

AVOCAT AU BARREAU DOCTEUR EN DROIT

MICHAUD CHAMPENDAL AVOCATE AU BARREAU

#### LUDIVINE CALDEBARI

AVOCATE STAGIAIRE MAXIME DOLIVO

LIA MEYER AVOCATE STAGIALEE

#### ANNICK BOSSIER

AVOCATE STAGIAIRE

## ROMAIN VENARD

#### CONSTANCE HALFON

AVOCATE STAGIAIRE

## REGU LE 18 JUIN 2020

Recommandé Municipalité de Bassins Place de la Couronne 4 1269 Bassins

Lausanne, le 17 juin 2020 Notre réf.: 25'026/BB/jt

## Mise à l'enquête publique complémentaire du nouveau plan général d'affectation communal

Monsieur le Syndic, Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Agissant au nom de Mme Daisy Gruaz et de M. Roland Chevalley, propriétaires de la parcelle no 66 du cadastre de la Commune de Bassins, ainsi que de Mme Anne-Marie Badel, propriétaire des parcelles nos 59 et 62, je forme opposition à l'enquête complémentaire du projet de PGA pour les motifs suivants.

- Mes mandants se réfèrent à l'opposition initiale qu'ils ont déposée le 6 septembre 2019 et qu'ils confirment ici.
- Parmi les modifications soumises à l'enquête publique, hormis les remarques générales qui ont été faites dans l'opposition susmentionnée, mes mandants contestent tout d'abord la modification prévue sur la parcelle communale no 70, qui pourrait être utilisée pour des constructions publiques, souterraines ou hors sol. Outre le fait que de telles constructions et installations ne sont pas compatibles avec ce secteur, il n'y a pas de raison que la



commune s'octroie ainsi des droits à bâtir, vu le déclassement des terrains voisins.

3.- Par ailleurs, la modification du statut des parcelles situées au sudest de la parcelle no 122 (secteur PEP Sous chez Richard Nord) n'est pas non plus acceptable, puisque cela conduirait à augmenter jusqu'à 13 m la hauteur au faîte des futurs bâtiments qui pourraient être construits ou transformés dans cette zone, alors que la zone de très faible densité 15 LAT B est limitée à 9 m. Il n'y a pas d'équité de traitement des propriétaires. Mes mandants demandent d'en rester à la hauteur de 9 m au maximum.

<u>4.-</u> Tous autres moyens sont réservés.

\*\*\*\*

Je vous remercie de prendre note de cette intervention et de mon mandant et de m'adresser toutes communications utiles à ce propos.

Je vous prie de croire, Monsieur le Syndic, Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux, à l'assurance de mes sentiments très distingués.

Benoît Bovay, av.